



COMMUNIQUE DE PRESSE

22 novembre 2013

« nouveau schéma de desserte du Mulet : un service public du transport adapté aux besoins »

Comme la collectivité s'y était engagée au moment de la mise en service, en janvier dernier, de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle hébergée au sein de l'hôpital de Chamonix-Mont-Blanc, le réseau de transports en commun va connaître **une amélioration significative en termes de desserte mais aussi de fréquence** puisque le service de la navette couvrant le périmètre central de la commune de Chamonix (appelée « Mulet ») est reconfiguré.

C'est ainsi qu'à **partir du lundi 2 décembre 2013 la fréquence du Mulet sera désormais la même tout au long de l'année tous les jours de semaine avec un passage régulier chaque quart d'heure compris entre 7h45 et 19h** : niveau de service qui a le mérite de la clarté autant que celui de mieux répondre aux besoins exprimés par la population permanente.

Le service du week-end est quant à lui adapté aux besoins moins importants.

Seconde novation : le circuit du Mulet est prolongé jusqu'à l'hôpital et la Maison de Santé afin de répondre à une demande forte des populations fréquentant ce pôle de santé : aussi bien les 18 praticiens de santé regroupés au sein de la M.S.P. que le service de soins de suite des H.P.M.B. qui dispose d'une capacité étendue à 50 lits depuis l'automne 2012.

Cette opération de reconfiguration partielle du réseau, qui a un coût significatif, s'inscrit dans le cadre d'un **double engagement majeur de la collectivité** :

- **le développement qualitatif du service et du réseau de transports collectifs** dans la vallée, facteur de réduction des nuisances liées au transport individuel
- **le soutien à l'offre de santé locale et à son accessibilité** en contribuant progressivement à la redynamisation et à l'étoffement des activités hébergées au sein de l'hôpital de Chamonix.